

27.09.2021 - 19:49 Uhr

Artmarket.com : Rapport financier S1 2021, les capitaux propres bondissent de +49% passant de 19,8 millions d'euros à 29,5 millions d'euros, RN à +78,50 %

Paris (ots/PRNewswire) -

Comme annoncé lors de la publication détaillée du 09 Août 2021 :

https://www.actusnews.com/fr/artmarket/cp/2021/08/09/artmarket_com-2t-2021-en-croissance-a-double-chiffre-reevaluation-du-fonds-documentaire-d_artprice-augmentation-tarifaire-des

Artmarket.com indique ce jour au marché un bond de 48,81% de ses fonds propres qui passent de 19 819 000 EUR à 29 493 000 EUR, sous l'effet de la réévaluation du fonds documentaire d'Artprice by Artmarket, dans les conditions légales des articles 123-18 du Code de Commerce, de la norme IAS 16 et de l'article 31 (V) de la loi 20201721 du 29 décembre 2020 codifié à l'article 238 bis JB du Code Général des Impôts, avec une demande de rescrit fiscal déposée à Bercy.

Artmarket.com précise par ailleurs à ses actionnaires que cette augmentation de 49 % de ses capitaux propres n'entraîne pas d'émission de nouvelles actions et constitue un renforcement de ses capitaux propres.

Le rapport financier semestriel 2021 d'Artmarket.com est disponible sur les sites d'Actusnews et d'Artprice by Artmarket aux adresses suivantes :

<https://www.actusnews.com/fr/soc/artmarket/documents>

http://serveur.serveur.com/Press_Release/2021_communication_financiere.html

Le résultat net du premier semestre clos au 30 juin 2021 se solde par un bénéfice de 523 KEUR contre un bénéfice de 293 KEUR au 30 juin 2020. Le résultat d'Artmarket.com est donc très nettement bénéficiaire avec une progression de 78,50 %.

Malgré la crise mondiale du Covid-19, Artmarket.com atteint au premier semestre 2021 son record de chiffre d'affaires Internet depuis sa création en 1997 avec 3 823 KEUR, soit une progression de +10% par rapport au 1S2020 (3 489 KEUR), pour la partie abonnements aux banques de données Artprice, et ce en dépit de la crise sanitaire mondiale qui a éprouvé un grand nombre de business models et de secteurs économiques.

Cela se confirme par les connexions Internet gratuites ou payantes d'Artprice by Artmarket qui ont progressé au 1S2021 de 270 %, aidé en cela par l'Internet mobile pour la même période qui constitue plus de 92% des requêtes d'Artmarket.

Pour information, à compter du 1er janvier 2018, la norme IFRS15, remplaçant les anciennes normes de constatation et de rattachement du chiffre d'affaires lié à la clientèle des sociétés cotées sur le marché réglementé, est entrée en vigueur. À cette occasion, des questions se sont posées sur le fait de savoir si cette entrée en vigueur concernait l'enregistrement annuel du chiffre d'affaires de la société Artmarket.com.

Eu égard à la complexité de la norme, après plusieurs mois de réflexions et d'études, la société a été amenée à mettre en oeuvre cette évolution réglementaire et en tirer les conséquences sur les présentations des comptes de la société. Cette mise en oeuvre vise pour la première fois les comptes du premier semestre 2021.

Il est précisé que cette évolution réglementaire qui s'impose désormais à la société ne change strictement en rien les conditions juridiques et techniques des contrats liant la société à sa clientèle.

En particulier, restent inchangées les caractéristiques des produits et services, les obligations en résultant et le cadre juridique global que sont les garanties, les conditions générales de ventes et d'utilisation, les périodes couvertes par les contrats, les modes de règlement des produits et services, etc. De même, la trésorerie de l'entreprise et son modèle économique basés sur un BFR négatif demeurent exactement les mêmes, avec la nouvelle norme IFRS15.

La très saine gestion d'Artmarket.com permet désormais d'abaisser le point mort à un niveau remarquable. Artmarket, au fil des années, a mis en place l'ensemble des process industriels permettant de limiter l'effectif à une moyenne de 49 personnes pour un groupe où l'intégralité des charges en 2021, avec Artprice Images®, demeure inchangée jusqu'à désormais 90 MEUR de C.A.

Artmarket n'a aucun emprunt obligataire et une absence de dette bancaire. Elle n'a jamais fait l'objet d'augmentation de capital, à la stricte exception des opérations antérieures de levées d'options réservées à ses salariés. Ceci résulte d'une volonté affichée du Conseil d'administration d'Artmarket.com et de son PDG Fondateur thierry Ehrmann de ne pas diluer ses actionnaires, ni d'affaiblir le cours de l'action.

Artprice by Artmarket possède de plus, le label étatique " Entreprise Innovante " décerné par la B.P.I. Par conséquent, Artmarket consacre chaque année 80 % de ses ressources à sa R&D et à la création de valeur par ses nouvelles banques de données. Son fondateur et PDG thierry Ehrmann, à travers le Groupe Serveur, reste bien sûr de très loin le premier actionnaire, un critère fondamental selon Warren Buffet et de nombreux fonds de gestion européens.

Depuis l'origine en 1997, Artprice by Artmarket anticipe la dématérialisation du Marché de l'Art. Cette dématérialisation est désormais la seule issue pour les acteurs influents du Marché de l'Art que sont les Maisons de Ventes, galeries, Experts, musées,

foires et salons, etc. Il n'y aura pas de retour en arrière.

En témoigne notamment l'article de FranceTvInfo.fr au titre explicite : " Coronavirus : les ventes aux enchères en ligne explosent ". Ce changement de paradigme, accéléré par la crise du Covid-19, fait exploser les ventes de biens matériels et immatériels sur Internet. De plus, selon Marc Lolivier, Délégué Général de la Fevad : " La crise a fait gagner 4 ans au développement de l'e-commerce " dans Les Echos.

Les grandes Maisons de Ventes, notamment Sotheby's, affirment qu'elles vont atteindre, au cours de l'année 2021, leur objectif de 2025 en matière de dématérialisation sur Internet.

Le passage des enchères via Internet et le temps passé à domicile en très nette augmentation font que les internautes ont besoin de données fiables et indépendantes, celles d'Artprice by Artmarket, pour participer aux enchères en toute sécurité, que ce soit en tant que vendeur ou acheteur, et s'informer sur le Marché de l'Art. La fréquentation des banques de données d'Artprice by Artmarket, en très nette hausse, est un bon marqueur.

Artprice by Artmarket enregistre le plus grand nombre d'adjudications de l'histoire des enchères, en hausse de +10,5 % par rapport au S1 2019, qui avait déjà établi un record historique.

Au 1er semestre 2021, le Marché de l'Art a donc retrouvé toute son intensité en salles de ventes. Les foires, qui reprendront en octobre, devront toutefois composer avec un nouveau Marché. L'arrivée fracassante des NFT et des prix étourdissants pour les oeuvres de très jeunes artistes en vogue attestent d'un profond désir de bousculer l'ordre établi. Les collectionneurs se montrent pressés d'investir sur un Marché de l'Art 2.0. De nombreux artistes ont eux-mêmes le désir de tirer parti de la transformation numérique du Marché de l'Art. Enfin, les Maisons de Ventes veulent désormais jouer le jeu de la disruption.

Les ventes en ligne font désormais pleinement partie de la stratégie des Maisons de Ventes. En ce début d'année, les géantes anglo-saxonnes **Christie's, Sotheby's et Phillips ont dématérialisé un peu plus de la moitié de leurs opérations. Il en est de même sur l'ensemble des Maisons de Ventes mondiales avec 41 % de ventes en ligne pour 2021.**

À ce titre, Artprice by Artmarket a publié ses indicateurs témoignant de la bonne santé du Marché de l'Art (S1 2000 - S1 2021) : produit de ventes, adjudications, taux d'invendus et prix record (au 1er semestre).

<https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2021/08/image1-artprice-indicators-art-market-health-H1-2000-H1-2021.png>

Activités et événements importants survenus au cours du 1S2021 :

Pour rappel, Artmarket.com précise ce jour au marché un bond de +48,81% de ses fonds propres qui passent de 19 819 000 EUR à 29 493 000 EUR, sous l'effet de la réévaluation du fonds documentaire d'Artprice by Artmarket.

En effet, suite au communiqué du 22 février 2021 intitulé " Artmarket.com : Le fonds documentaire d'Artprice est l'alternative mondiale à la fermeture des archives de Christie's Londres pour les professionnels de l'art ", à celui du T1 2021 diffusé au mois de mai 2021 ainsi que celui du T2 2021 le 09 août 2021, Artprice by Artmarket a régulièrement informé le marché sur sa prise de conscience relative à l'importance d'exploiter son fonds physique de catalogues papier de ventes aux enchères d'oeuvres d'art.

" Les catalogues de ventes, dont les premiers remontent à 1766, sont une ressource inestimable pour les spécialistes. Face à cette décision de fermeture, ils ont exprimé leur colère et leur incompréhension. " lisait-on le 22 Février 2021 dans Le Figaro et comme rapporté par The Art Newspaper.

Avec cette somme d'archives uniques au monde appelée " la Collection Artprice ", remontant au plus tôt jusqu'en 1766, Artprice by Artmarket confirme et consolide sa place de Leader mondial de l'Information sur le Marché de l'Art. Cet avantage concurrentiel décisif se traduira par le rajout de nouveaux services payants basés sur le fonds de catalogues de ventes et manuscrits physiques depuis 1700 à nos jours détenus par Artprice by Artmarket.

L'incapacité désormais pour un concurrent de reconstituer une collection identique confère à Artmarket.com un avantage définitif et une barrière d'entrée quasiment infranchissable.

Plus que jamais en 2021, l'original papier, reste désormais, face aux cyberattaques, la seule preuve juridique, judiciaire et historique, incontestable et opposable aux tiers. Ce n'est pas pour rien que les grands groupes mondiaux investissent des sommes colossales pour leurs fonds documentaires qui représentent leur coeur de métier.

Artmarket.com fournira un service exclusif générant de nouveaux revenus consistant à procéder à des recherches certifiées sur la traçabilité des oeuvres d'Art, à travers les centaines de milliers de catalogues de ventes et notes manuscrites depuis 1700.

Artprice répond ainsi à des besoins croissants venant des études notariales pour les successions, pour les collectionneurs, les musées, les professionnels, les marchands d'Art, les assureurs, les avocats (pour la recherche des biens spoliés par exemple pendant la Seconde Guerre mondiale), qui désireront valoriser au mieux les oeuvres détenues en connaissant très exactement leur parcours et leurs origines dans les méandres des ventes aux enchères.

Seuls les experts, professionnels et institutionnels accrédités par Artmarket.com seront autorisés à entreprendre physiquement des recherches au sein même des multiples salles d'archives sécurisées bâties au fil des décennies sur plusieurs plateformes sécurisées et bâtiments.

Ce service unique au monde va permettre de faire émerger, au sein du groupe Artmarket, une nouvelle source d'activité s'appuyant sur un fonds documentaire corporel d'une très haute valeur financière révélant par ailleurs de nouvelles ressources incorporelles

de dimension historique à exploiter.

Il s'agit effectivement du plus grand fonds mondial de catalogues de ventes papier et manuscrits, avec en plus le document ou manuscrit original de la Maison de Ventes ou étude certifiant le résultat de la vente.

Le catalogue de vente (papier) est une source fondamentale pour l'histoire de l'art. Les renseignements qu'il délivre sont essentiels pour retracer l'histoire des oeuvres et des collections mais aussi pour comprendre et étudier la structure du Marché de l'Art, ou encore pour appréhender le goût d'une époque.

La valeur documentaire des catalogues de vente (papier) est incontestable et ils sont devenus des instruments de recherche indispensables.

Le catalogue de vente (papier) présente toute information utile sur les biens vendus et les conditions de leur vente. Il engage la responsabilité de l'opérateur (Maison de Ventes, commissaire-priseur judiciaire, maître d'enchères, auctioneer, expert, plateforme d'enchères numériques agréée ...). Voir la définition officielle et juridique des catalogues de vente par l'institut National d'Histoire de l'Art (INHA) :

<https://www.inha.fr/fr/bibliotheque/collections/le-catalogue-de-vente.html>

La description des objets est sincère et précise. Elle informe sur l'état réel et visible du bien. Lorsque la valeur de l'objet le justifie, il est recommandé d'établir un rapport d'état ("condition report") qui signale tout défaut visible, manque, altération, accident, ajout, restauration et modification apportés aux biens.

Il faut préciser que le catalogue de vente papier a une singularité unique en son genre qui n'existe pas dans l'édition. Son tirage mondial, pour les plus grandes Maisons de Ventes n'excède pas les 5 000 à 10 000 exemplaires au maximum. Le catalogue de vente papier, pour des raisons juridiques, contractuelles et coutumières, ne peut pas être réédité, ce qui explique sa forte valeur marchande.

De plus, Artprice by Artmarket possède pour la plupart des catalogues de ventes papier originaux la lettre officielle de la Maison de Ventes avec les résultats d'adjudications. Ce document est une pièce juridique, historique et économique extrêmement rare, comportant une multitude de mentions, au-delà de celle du prix d'adjudication. Figurent au premier rang : les oeuvres invendues, suivies des droits de préemption, des droits de repentir et droits de retrait, interventions des ayants droit, avis à tiers détenteurs, interdiction de sortie du territoire etc ...) et, pour les plus anciens, le nom de l'acheteur et du vendeur.

Dans le passé, avant 1960, le tirage mondial du catalogue de vente papier n'excédait jamais ou que rarement quelques centaines d'exemplaires.

De 1840 à 1930, pour séduire les grands collectionneurs, les catalogues anciens étaient constitués de lithographies originales parfois signées par la main de l'artiste.

Autres Perspectives 2021 / 2022 :

- Nouveauté : Artprice prépare sa plateforme NFT, artprice-nft.com, artmarket-nft.com, qui pourra répondre à la demande des 763 000 artistes référencés dans les banques de données Artprice by Artmarket et de l'ensemble des professionnels du Marché de l'Art. Les NFT sont la preuve de la dématérialisation du Marché de l'Art que certains voulaient ne pas croire possible.

- La Place de Marché Normalisée[®] aux enchères et à prix fixe d'Artprice by Artmarket est appelée à sortir de la législation européenne.

Les grandes Maisons de Ventes, notamment Sotheby's, affirment qu'elles vont atteindre, au cours de l'année 2021, leur objectif de 2025 en matière de dématérialisation sur Internet.

Artprice by Artmarket est à la base de la normalisation du Marché de l'Art et donc de sa dématérialisation à travers sa Place de Marché Normalisée[®] aux enchères et à prix fixe.

Cette normalisation, initiée depuis 2001 par le rachat de Xylogic Suisse (SSI spécialisée dans la transformation numérique, forte d'un portefeuille de grandes Maisons de Ventes internationales), fait l'objet d'une protection intellectuelle sur l'ensemble des pays où le Marché de l'Art opère.

Le nombre d'annonces en ligne de la Place de Marché Normalisée[®] d'Artprice by Artmarket est en forte croissance. Plus de 72 000 oeuvres (avec un prix moyen de 8000 euros) sont en ligne : https://www.artprice.com/marketplace?p=1&sort=price_sorted_eur_desc

La Place de Marché Normalisée[®] bénéficie notamment des DNS génériques " Artmarket.com, Artmarket.net, Artmarket.org " qui captent naturellement les recherches sur le Marché de l'Art, la langue anglaise étant la langue du Marché de l'Art. Sur la requête " art market ", il apparaît que les 12 premiers résultats naturels non sponsorisés sur 3,33 milliards de résultats sur Google.com pointent sur les banques de données d'Artprice by Artmarket.

Plus que jamais, en 2021, dans un Marché de l'Art dématérialisé, la règle d'or pour le commerce en ligne est la confiance. Dans le cadre du Marché de l'Art, Artprice by Artmarket.com est l'unique référent mondial depuis plus de 23 ans.

Pour information, l'Art présente une alternative de placement de plus en plus recherchée, notamment par les taux nuls ou proches de zéro qui laminent l'épargne.

Copyright 1987-2021 www.artprice.com - www.artmarket.com

Le département d'économétrie d'Artprice répond à toutes vos questions relatives aux statistiques et analyses personnalisées :
econometrics@artprice.com

En savoir plus sur nos services avec l'artiste en démonstration gratuite :

<https://fr.artprice.com/demo>

Nos services :

<https://fr.artprice.com/subscription>

A propos d'Artmarket.com :

Artmarket.com est cotée sur Euronext Paris, SRD long only et Euroclear: 7478 - Bloomberg: PRC - Reuters: ARTF.

Découvrir Artmarket avec son département Artprice en vidéo : <https://fr.artprice.com/video>

Artmarket avec son département Artprice furent fondées en 1997 par thierry Ehrmann, son PDG. Elles sont contrôlées par Groupe Serveur créé en 1987. Voir biographie certifiée de Who's Who In France© :

https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2021/06/Biographie_nov2020_WhosWho_thierryEhrmann.pdf

Artmarket est l'acteur global du Marché de l'Art avec entre autres son département Artprice qui est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 770 000 Artistes.

Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 180 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentés par ses historiens.

Artmarket avec son département Artprice, enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 6 300 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7 200 titres de presse dans le monde. Artmarket.com met à la disposition de ses 5,4 millions de membres (members log in/RS), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des oeuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du Code du Commerce).

Artmarket avec son département Artprice, possède le label étatique " Entreprise Innovante " décerné par la Banque Publique d'Investissement (BPI), pour la deuxième fois en novembre 2018.

Le Rapport Annuel du Marché de l'Art mondial 2020 publié en mars 2021 par Artprice by Artmarket :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-en-2020>

Le Rapport du Marché de l'Art Contemporain 2020 :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-contemporain-2020>

Sommaire des communiqués d'Artmarket avec son département Artprice :

http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artmarket et son département Artprice sur Facebook et Twitter :

<https://fr-fr.facebook.com/artpricedotcom/> (5,4 millions d'abonnés)

<https://twitter.com/artmarketdotcom>

<https://twitter.com/artpricedotcom>

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artmarket et son département Artprice : <https://fr.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos dixit The New York Times / La Demeure du Chaos :

<https://issuu.com/demeureduchaos/docs/demeureduchaos-abodeofchaos-opus-ix-1999-2013>

<https://www.facebook.com/la.demeure.du.chaos.theabodeofchaos999> (4,4 millions d'abonnés)

L'Obs - Le Musée du Futur : <https://youtu.be/29LXBPJrs-o>

Logo - https://mma.prnewswire.com/media/1009603/Art_Market_logo.jpg

Contact : Thierry Ehrmann, ir@artmarket.com

Pressekontakt:

+33(0)478-220-000

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100079255/100878307> abgerufen werden.